

# La pauvreté en France

**la France compte entre 4 et 8 millions de pauvres selon la définition adoptée...**

## **L'état des lieux :**

Selon la définition de la pauvreté utilisée (seuil à 50 % ou à 60 % du niveau de vie médian, voir en détails ci-dessous), la France comptait en 2006 entre 4,2 et 7,9 millions de personnes pauvres.

La part de personnes pauvres est comprise entre 7,1 et 13,2 %.

Une frange considérable de la population manque de ressources.

Il ne s'agit pas (dans la plupart des cas) de dénuement total, comparable à ce que l'on rencontre dans les pays les plus pauvres.

Il n'empêche que des millions d'enfants, d'hommes et de femmes vivent à l'écart des normes de la société.

Ils n'aspirent pas seulement à manger, mais à avoir un logement décent, à étudier ou à travailler, à se soigner... comme les autres.

Cette pauvreté suscite l'indignation dans tous les milieux sociaux, mais elle est souvent déconnectée de la question des inégalités de façon générale.

## **La tendance longue :**

La pauvreté a baissé des années 70 au milieu des années 90, et est ensuite restée relativement stable.

On n'assiste pas à une explosion de la misère mais à un arrêt des progrès.

En outre, la pauvreté change de visage, en frappant davantage les jeunes, les familles monoparentales, une partie des salariés les plus précaires et les chômeurs mal indemnisés.

## **L'évolution récente :**

En considérant les données 2005 et 2006 [1] de l'Insee tirées d'une nouvelle série qui intègre les prestations sociales réelles (et non plus estimées) et une prise en compte plus complète des revenus des produits financiers, le taux de pauvreté stagne (13,1 % en 2005 et 13,2 % en 2006).

Depuis, la situation de l'emploi s'est améliorée et le nombre de Rmistes a diminué.

Les années 2007 et 2008 ne seront pas nécessairement marquées par une hausse de la pauvreté.

Encore faut-il mesurer la qualité des emplois (certains sont rémunérés à un niveau inférieur au seuil de pauvreté) et ne pas oublier que la situation d'un grand nombre de personnes pauvres ne dépend en rien de celle de l'emploi (personnes âgées, enfants, handicapés, etc.).

<b>Taux de pauvreté</b>		
Unité : %		
	seuil à 50%	seuil à 60%
1970	12,0	17,9
1975	10,2	16,6
1979	8,3	14,2
1984	7,7	13,5
1990	6,6	13,8
1996	7,2	13,5
1997	6,9	13,4
1998	6,7	12,8
1999	6,4	12,3
2000	6,5	12,7
2001	6,1	12,4
2002	5,9	12,0
2003	6,3	12,0
2004	6,2	11,7
2005	6,3	12,1
2005 *	7,1	13,1
2006	7,1	13,2

*Légère rupture de série en 2002 (correspond au début d'une nouvelle série de statistiques sur les revenus, s'appuyant sur les résultats de l'enquête emploi en continu) et \* en 2005 (correspond à l'intégration de prestations sociales réelles et non plus estimées et la prise en compte plus complète des revenus des produits financiers).*

Source : Insee - Enquête revenus fiscaux 1996 à 2005 - Enquête revenus fiscaux et sociaux 2005 et 2006, personnes vivant en France métropolitaine dans un ménage dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante

**Nombre de personnes pauvres**

Unité : milliers

	seuil à 50%	seuil à 60%
1970	5 785	8 649
1975	5 194	8 491
1979	4 359	7 454
1984	4 154	7 235
1990	3 751	7 848
1996	4 089	7 628
1997	3 925	7 611
1998	3 806	7 275
1999	3 641	7 065
2000	3 742	7 328
2001	3 557	7 167
2002	3 431	6 976
2003	3 694	7 015
2004	3 635	6 867
2005	3 733	7 136
2005 *	4 207	7 722
2006	4 216	7 862

*Légère rupture de série en 2002 (correspond au début d'une nouvelle série de statistiques sur les revenus, s'appuyant sur les résultats de l'enquête emploi en continu) et \* en 2005 (correspond à l'intégration de prestations sociales réelles et non plus estimées et la prise en compte plus complète des revenus des produits financiers)*

Source : Insee - Enquête revenus fiscaux 1996 à 2005 - Enquête revenus fiscaux et sociaux 2005 et 2006, personnes vivant en France métropolitaine dans un ménage dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante

<b>Nombre de ménages pauvres</b>		
Unité : milliers		
	seuil à 50%	seuil à 60%
1970	2 491	3 435
1975	2 170	3 391
1979	1 660	2 787
1984	1 501	2 587
1990	1 486	2 960
1996	1 508	2 926
1997	1 483	2 957
1998	1 548	2 913
1999	1 510	2 899
2000	1 582	3 001
2001	1 514	2 934
2002	1 563	2 971
2003	1 570	2 922
2004	1 608	2 893
2005	1 682	3 058
2005*	1 805	3 295
2006	1 827	3 385

*Légère rupture de série en 2002 (correspond au début d'une nouvelle série de statistiques sur les revenus, s'appuyant sur les résultats de l'enquête emploi en continu) et \* en 2005 (correspond à l'intégration de prestations sociales réelles et non plus estimées et la prise en compte plus complète des revenus des produits financiers). Un ménage est défini par un lieu d'habitation. Il peut être une personne seule, un couple, une famille, etc.*

Source : Insee - Enquête revenus fiscaux 1996 à 2005 - Enquête revenus fiscaux et sociaux 2005 et 2006, personnes vivant en France métropolitaine dans un ménage dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante

### **La définition de la pauvreté :**

Un individu ou (un ménage) est considéré comme pauvre quand son niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté.

Ce seuil était fixé habituellement à 50 % du niveau de vie médian en France, tandis qu'Eurostat (organisme européen) privilégie le seuil de 60 %.

Le niveau de vie médian coupe la population en deux : autant gagne moins, autant gagne davantage.

Définir la pauvreté est toujours une question de normes, une construction statistique.

L'écart entre les seuils de 50 et 60 % le montre bien : le taux de pauvreté va du simple au double selon que l'on utilise la première ou la seconde définition.

Attention : la mesure de l'Insee ne comprend pas les revenus du patrimoine, ce qui minimise le revenu médian et par voie de conséquence le seuil de pauvreté, même si la nouvelle série de l'enquête des revenus fiscaux prend mieux en compte les revenus des produits financiers notamment.

### **La définition d'un ménage de l'Insee**

Un ménage, au sens statistique, est défini comme l'ensemble des occupants d'une résidence principale, qu'ils aient ou non des liens de parenté.

Un ménage peut ne comprendre qu'une seule personne.

### **Voir sur le site de l'Insee**

[Les niveaux de vie en 2006](#)

[Niveau de vie, revenu disponible et pauvreté en France](#)

[1] Pour 2006, l'Insee et l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale (Onpes) ont adopté la norme européenne qui retient le seuil de 60 % du niveau de vie médian.

Mis en ligne en juillet 2008